

Le gouvernement fédéral fournit déjà une aide massive aux sciences et à la technologie. Les dépenses en sciences naturelles s'élèveront cette année à 2.6 milliards de dollars. Cette somme comprend plus de 450 millions de dollars de financement direct par le gouvernement fédéral de la recherche et du développement entrepris par le secteur privé. Le manque à gagner occasionné aux Trésors fédéral et provinciaux par les encouragements fiscaux à la recherche et au développement dans le secteur privé devrait dépasser les 200 millions de dollars en 1983, même avant les changements que je proposerai bientôt.

J'ai déjà annoncé ce soir deux initiatives afin d'accroître l'aide fédérale aux sciences et à la technologie. D'abord, plus de 290 millions de dollars seront consacrés, dans le cadre des Projets spéciaux de relance, à des installations de recherche essentielles pour la maîtrise des technologies nouvelles. Quinze nouveaux centres seront construits dans toutes les régions du pays. En outre, environ 180 millions de dollars financeront des achats de haute technologie. J'affecte maintenant 100 millions de dollars de plus pour de nouvelles initiatives en matière de technologie qui s'engageront pendant les deux prochaines années. Mon collègue, le ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Johnston) fournira bientôt des précisions sur ces initiatives.

• (2120)

[Traduction]

#### RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'un des facteurs les plus critiques pour relever le défi du changement technologique est l'effort de recherche et de développement du secteur privé. Conformément à l'engagement du gouvernement de tenir des consultations sur les grandes questions de politique fiscale, je déposerai ce soir un document intitulé *La politique fiscale en matière de recherche et de développement*, qui passe en revue les encouragements fiscaux actuels à la R&D et expose des propositions de changement.

Ce document montre que les encouragements fiscaux au Canada supportent très avantageusement la comparaison avec l'étranger. Il définit les domaines dans lesquels ces encouragements pourraient être plus simples, plus accessibles et plus efficaces. Il propose des dispositions nouvelles qui favoriseront considérablement les petites entreprises qui ont besoin d'une aide pour financer des travaux de R&D. Ces initiatives, combinées aux dispositions fiscales générales dans la mesure où elles s'appliquent à la R&D, accroîtront la valeur des encouragements fiscaux, fédéraux et provinciaux, à la R&D d'environ 185 millions au cours de leur première année complète d'application. Voilà qui montre bien l'aide du gouvernement à la recherche et au développement dans le secteur privé.

#### DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Pour exploiter au mieux les progrès technologiques, le Canada aura de plus en plus besoin de travailleurs à instruction et formation poussées. En outre, les travailleurs devront acquérir des compétences et des connaissances nouvelles tout au long de leur vie active. C'est dans cet esprit que j'affecte ce soir 155 millions de plus aux programmes fédéraux de développement des ressources humaines. Cela portera à 1.2 milliard cette année les sommes consacrées au développement des compétences dans les professions importantes pour la croissance économique. Plus de 250,000 Canadiens, dont la moitié sont

des jeunes, bénéficieront cette année d'une aide fédérale au développement des ressources humaines.

Avec la loi nationale sur la formation de 1982, le gouvernement a entrepris de rendre le système de formation mieux adapté à nos objectifs de développement des ressources humaines. Il a reconnu que, pour déterminer les professions en demande et répartir en conséquence les crédits à la formation, un effort concerté des gouvernements, des entreprises et des travailleurs était nécessaire. Cette concertation a déjà porté fruit.

[Français]

Les jeunes sont aujourd'hui très conscients de l'importance des études pour leur avenir. Cependant, comme l'emploi est rare, les étudiants ont de plus en plus de mal à financer leurs études. Le Secrétaire d'État a proposé d'apporter des amendements à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants qui permettront d'aider les étudiants à temps partiel, d'offrir des prêts plus importants et d'assouplir les conditions de remboursement pour ceux qui ont du mal à obtenir un emploi après la fin de leurs études. Je prévois l'octroi de 60 millions de dollars de plus au cours des deux prochaines années pour financer ces changements. Cette somme portera le financement du Programme canadien de prêts aux étudiants à 141 millions de dollars cette année et plus de 185,000 étudiants en bénéficieront cette année.

#### COMMERCE ET TARIF DOUANIER

La structure de l'économie mondiale se modifie par suite de l'apparition de nouvelles puissances. Les pays sont devenus de plus en plus interdépendants et plus vulnérables aux mesures prises par les autres. Avec près de 30 p. 100 de son Produit national brut représenté par les exportations, le Canada partage cette interdépendance et cette vulnérabilité avec les autres grands pays industrialisés. Cependant, la concurrence internationale nous offre aussi la possibilité d'exploiter les marchés mondiaux, d'accroître notre productivité, de rationaliser notre production et de tirer parti de nos avantages comparatifs. Nous devons aussi nous rendre compte que, si nous n'importons pas des autres pays, ils n'auront pas les moyens d'acheter nos exportations et de nous rembourser nos prêts.

De fortes pressions s'exercent actuellement dans le monde en faveur du protectionnisme. Je les ai ressenties ici même au Canada. J'en comprends les motifs, mais je les estime à courte vue et vouées à l'échec. Je reconnais qu'à l'occasion il peut y avoir des raisons impérieuses d'agir dans des cas particuliers, mais ces derniers doivent être l'exception plutôt que la règle. Il est dans l'intérêt supérieur du Canada, à titre de grand pays exportateur, de maintenir un système d'échanges libres obéissant aux règles du droit international, et cela demeure la priorité du gouvernement en matière de politique commerciale.

[Traduction]

J'ai annoncé plus tôt la création d'un Fonds spécial de relance des exportations de 180 millions en vue d'améliorer les résultats du Canada à l'exportation. J'aimerais mentionner trois autres initiatives pour améliorer la compétitivité de l'économie. D'abord, j'accrois les fonds consacrés au Programme d'expansion des marchés d'exportation au cours de chacune des quatre prochaines années. Ensuite, je propose une modification du régime d'imposition s'appliquant aux Canadiens qui